

## LE PROJET

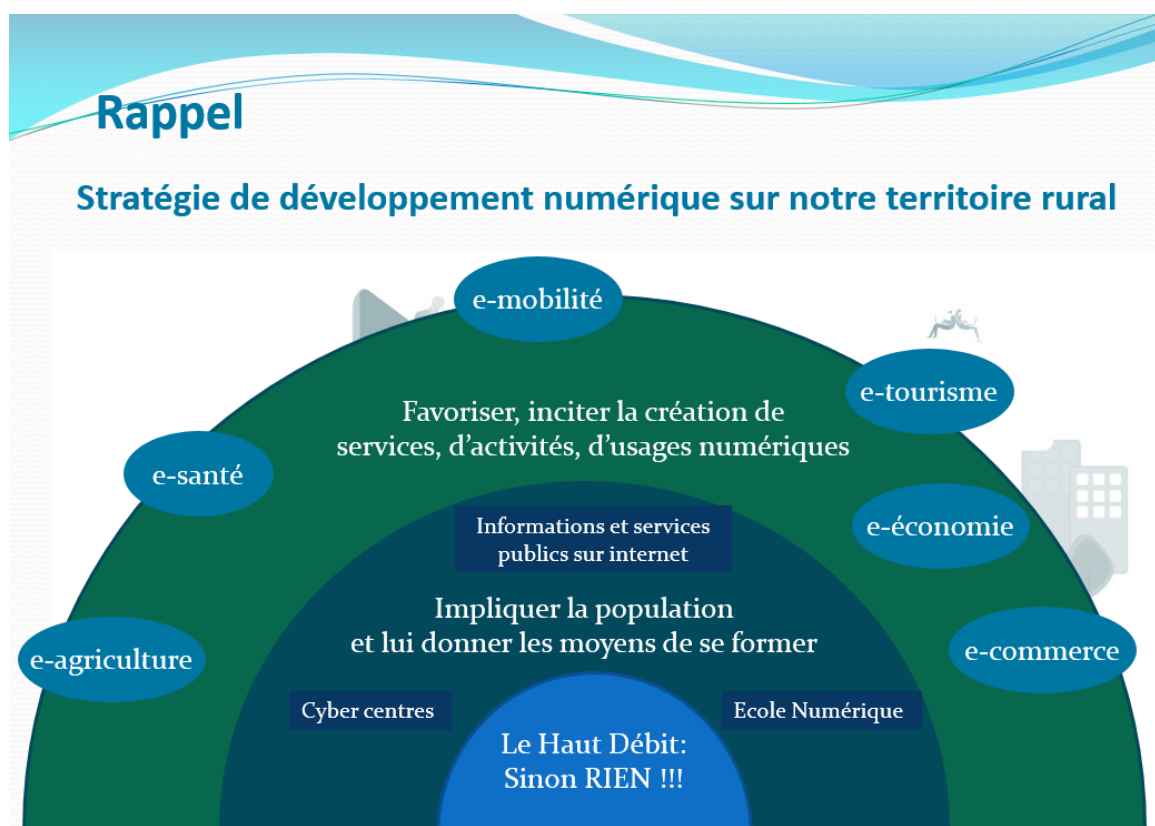
### Sud-Artois : le numérique en territoire rural pour réduire les distances (géographiques, sociales, culturelles)

#### 1) Descriptif du projet :

Depuis janvier 2013, la Communauté de Communes du Sud-Artois travaille à l'élaboration de son nouveau projet de territoire. Le numérique a rapidement été identifié comme un des leviers majeurs du développement du territoire pour les années à venir.

La Communauté de Communes du Sud-Artois souhaite devenir le **premier territoire rural numérique**.

En effet, même si les TIC sont communément admises en milieu urbain, l'application à un niveau rural permet d'entrevoir de nouvelles perspectives pour le développement économique, mais également les services à la population. Pour atteindre ces perspectives et développer les opportunités, la Communauté de Communes doit se heurter au premier facteur de déficit des usages digitaux à la campagne, la fracture numérique.



La fracture numérique se caractérise par plusieurs éléments :

- Le manque d'infrastructures de réseaux
- Le prix des outils
- Le manque de formation aux TIC
- Le déficit en création locale de contenus de qualité
- L'éloignement entre les TIC (et NTIC) et les acteurs économiques d'un territoire

La politique de développement numérique rentre dans une stratégie globale et transversale touchant l'économie, l'éducation, la culture, la santé, la formation, les usages en général. La Communauté de Communes, dans ce projet, tend à attaquer la fracture numérique sur chacune de ces caractéristiques.

- Le manque d'infrastructures de réseaux

A l'heure où un Syndicat Mixte pour le haut-débit venait d'être créé avec une mission d'étude mais sans mission opérationnelle réelle, et alors que la carence d'initiatives privées avait été constatée de la part des opérateurs de téléphonie, l'action de la Communauté de Communes du Sud-Artois est apparue comme évidente. Sans infrastructure haut-débit, le territoire ne pourrait pas construire son identité, ni développer les usages aussi vite qu'il le souhaite... au risque de rater un fort potentiel de différenciation et des opportunités de développement.

L'action de la Communauté de Communes du Sud-Artois a consisté à amener de la fibre optique au centre des villages, et d'y installer une armoire Montée en Débit. De cette armoire, le réseau historique en cuivre est alors utilisé pour alimenter chaque habitation en haut-débit internet. En tirant de la fibre optique, on supprime le fil de cuivre qui reliait les communes à leur NRA (situé dans les centres bourgs). De ce fait, l'affaiblissement en débit devient plus faible et le débit internet est plus élevé.

Depuis fin 2015, 43 armoires ont été installées permettant à 43 communes de profiter du haut-débit, et dans les cœurs de villages, du très haut-débit (> à 30mb/s) avec l'utilisation du VDSL. Les 58 communes du territoire sont donc à même de profiter des services en ligne.

~~— Le manque d'infrastructures de réseaux~~

- L'accès aux outils

Les cyber-centres, ces lieux de médiations numériques ont vu le jour sur le territoire dans les années 2000 à la suite d'initiatives communales. Ils ont permis pendant ces 10 ans de donner accès aux outils et également de former les habitants désireux et éloignés des technologies.

Depuis 2000, le prix d'un périphérique a été divisé par 3 et les cyber-centres permettent aux usagers de profiter de leur matériel. Le réseau des 11 cyber-centres est repris et orchestré par la Communauté de Communes. La fréquentation des cyber-centres était et demeurera gratuite.

A l'heure actuelle, la plupart des habitants ont un périphérique numérique chez eux, la ressourcerie AIR remet en état de vieux ordinateurs et les vend à moindre coût aux habitants désireux.

~~— Le manque d'infrastructures de réseaux~~

~~— L'accès aux outils~~

- Le manque de formation aux TIC

Les cyber-centres devenus structures intercommunales ont formé pendant 10 ans les habitants du territoire qui n'avaient pas eu l'occasion de côtoyer les outils numériques dans le cadre de leur travail ou pendant leurs études.

En 2014, la Communauté de Communes du Sud-Artois a voté un plan d'accompagnement de l'e-Education afin de favoriser les nouvelles pratiques d'enseignement par le numérique et recréer le lien parents – enseignants et enseignants - enseignants.

De 2014 à 2015 :

- 70 Tableaux blancs interactifs sont installés sur le territoire, un dans chaque classe primaire que compte l'intercommunalité
- 31 Ecrans numériques interactifs sont installés sur le territoire, un dans chaque classe de maternelles de l'intercommunalité

Ces installations sont suivies de formations auprès des enseignants. La création d'un club utilisateur pour partager les pratiques et créer un réseau territorial de professeurs est en cours. L'enjeu est de favoriser l'intelligence collective et le partage de pratique. Un espace en ligne permet aux professeurs d'échanger des cours, des préparations pour s'en servir en direct face à la classe.

S'ajoute à cette thématique la refonte du fonctionnement des cyber-centres au nombre de 11 dont les missions évoluent. Les axes de réflexion ont porté sur la vocation et les valeurs futures des cyber-centres en lien avec la nouvelle ambition du territoire. De nouveaux programmes de formation se mettent en place, adaptés aux usages actuels.

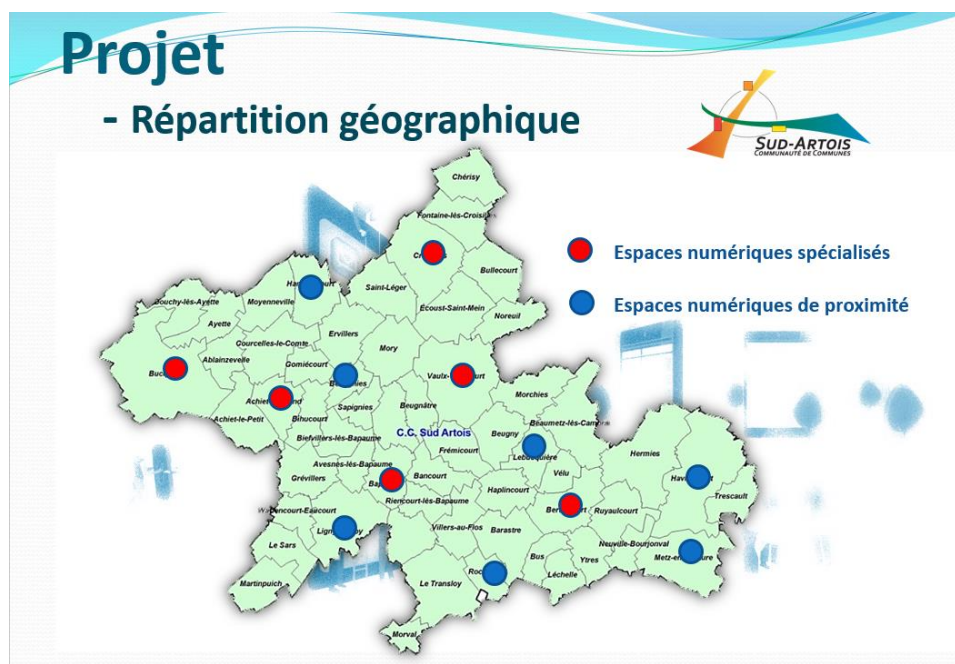
- Le manque d'infrastructures de réseaux
- La prix des outils
- La non formation aux TIC

- Le déficit en création locale de contenus de qualité

Pour transmettre l'impulsion de la Montée en Débit aux usages, le territoire doit devenir une vitrine et un moteur dans les domaines de pointe. Depuis fin 2015, les cyber-centres se rangent dorénavant en 2 catégories :

- Les cyber-centres spacieux et accessibles, qui accueilleront des groupes de formations. Ceux-ci deviendront des **Espaces Numériques spécialisés** ou **Espaces Numériques thématiques**,
- Les cyber-centres plus petits, qui accueilleront de petits groupes, des clubs, qui servent de lien social. Ceux-ci deviendront des **Espaces Numériques de proximité**.

5 espaces numériques thématiques sont identifiés. Pour parfaire l'équité de la présence territoriale de ces outils, la création d'un 6eme est en projet au nord du territoire, de sorte qu'aucun habitant ne soit à plus de 10km d'un lieu de médiation numérique.



Les espaces numériques thématiques en plus d'être des lieux de médiation et de formation, deviennent des lieux de création. Chacun des 5 espaces numériques thématiques se spécialise dans un domaine de création numérique.

A la rentrée de septembre 2016, 4 des 6 thématiques seront lancées dans les espaces numériques.

- La vidéo avec la réalisation de court-métrage et de séance de streaming. Formation sur Adobe première pour les usagers.
- La photo avec atelier avancé en prise de vue et retouche. Formation sur Adobe Photoshop pour les usagers.
- La MAO et le son, avec atelier de création de musique électronique et d'enregistrement/mixage. Formation aux outils de prises de son.
- La 3D, réalisation et impression 3D. Formation sur Sketchup et Blender pour les usagers

La thématique de codage informatique / développement web et application sera lancée en septembre 2017.

La création d'une fabrique citoyenne, lieu d'expérimentation et de création de la famille des fablab est en projet au nord du territoire, en partenariat avec les actions culturelles et les habitants acteurs.

Les lieux ont été aménagés en fonction avec le matériel adéquat, et l'équipe d'animation, déjà dotée d'atout dans les domaines de la création, est en cours de formation.

Les formations réalisées dans ces espaces seront enregistrées et diffusées en ligne via Twitch ou Periscope. Les installations de l'espace numérique vidéo permettront le streaming d'émissions (jeux vidéo, interviews, conteurs, représentations d'artistes...).

Le streaming de contenus intercommunaux est un enjeu. En effet, le numérique réduit les distances mais notre territoire reste étendu et la question de la mobilité est essentielle. Pouvoir profiter des actions de l'intercommunalité en termes de formation, de culture ou de divertissement directement depuis chez soi est une étape supplémentaire franchie face à la fracture numérique.

La Communauté de Communes prévoit également le rapprochement entre les espaces numériques et les lieux de culture. Le 6eme espace spécialisé en projet sera de la famille des tiers-lieux, entre culture, technologie et espace du possible.

Rapprochement avec la jeunesse au travers d'activité dans les TAP et les accueils de loisirs, afin d'avoir des temps éthiques où les enfants et les jeunes peuvent réinterroger leur pratique du numérique dans une époque où tout le monde est toujours en ligne. Création d'activités dédiées aux jeux vidéo avec objectifs de création d'une équipe de sports électroniques intercommunale.

- ~~Le manque d'infrastructures de réseau~~
- ~~Le prix des outils~~
- ~~Le manque de formation aux TIC~~
- ~~Le déficit en création locale de contenus de qualité~~

- L'éloignement entre les TIC (et NTIC) et les acteurs économiques d'un territoire

A l'heure actuelle le territoire se lance dans cette 5<sup>ème</sup> étape. Nous réalisons des ateliers de formations à l'e-Réputation dans les espaces numériques pour les artisans commerçants en partenariat avec la CCI. L'objectif est de sensibiliser à l'utilisation des réseaux pour améliorer sa visibilité en ligne.

« Ce qui n'est pas en ligne n'existe pas », c'est vrai pour 80% des habitants dans les territoires désormais. Il faut sensibiliser et accompagner les acteurs économiques à l'utilisation des technologies comme levier de développement.

Au-delà des artisans et commerçants, c'est le territoire entier qui doit se saisir des TIC, les acteurs institutionnels ont également leur rôle à jouer. En ce sens la Communauté de Communes du Sud-Artois en partenariat avec l'association RVVN (Réseau des Villes et Villages Numériques) est en train de créer le premier réseau social communal.

Des sites internet interconnectés entre eux. Ceux des communes, de l'Office de Tourisme, de la Communauté de Communes communiqueront automatiquement pour permettre au citoyen d'avoir la bonne information au bon moment et sur une seule plateforme.

L'opération de création des sites internet pour chacune des 58 communes du territoire a débuté en 2015 avec deux communes pilotes. A la mi-2016, c'est 12 communes et l'office de tourisme qui ont rejoint l'aventure. Les informations se partagent déjà entre les sites des communes en ligne. Noreuil, Croisilles et l'Office de Tourisme.

Le nouveau site de la Communauté qui rejoindra ce réseau social communal est en cours de réalisation. Nous espérons former et mettre en ligne une dizaine de sites communaux par an.

## 2) Objectifs :

Suite aux réalisations initiales :

- Evolution des méthodes d'enseignement par le numérique (ENT, TBI, visioconférence ...)
- Réunions à distance entre les écoles
- Finalisation du réseau social communal avec ajout de service comme le paiement en ligne, la réservation des cantines pour les RPI
- Réunions à distance pour les services de l'intercommunalité
- Equipement numérique de nos ZAE pour favoriser le développement des entreprises et de nouvelles activités (centre de télétravail...)
- Développement des espaces numériques et des formations aux usages sur le territoire – Permettre le e-learning
- Diffusion d'événementiels en live sur internet (formations d'un espace numérique vers un autre espace numérique, idem pour les écoles, séminaire gendarmerie, conseils communautaires...)
- Mise en place d'un programme Régional « BOUTIC » (accompagnement des artisans et commerçants sur les nouveaux usages) et d'un programme Régional « ECRIN » (mise en place de vitrines de démonstration des innovations numériques à destination du public et des entreprises.)
- Permettre le développement d'initiatives de la part des entrepreneurs locaux
- Amélioration de la performance de réponse administrative et économies d'échelles sur les services numériques (téléphonie centralisée, gestion du courrier en réseau...)
- Permettre à l'établissement pénitentiaire les consultations médicales en vidéo HD et éviter ainsi les extractions, le coût, mais également le risque lié à ces dernières.

- Permettre à l'Hôpital de Bapaume de s'inscrire dans un réseau de diagnostics en temps réel (développer les diagnostics à distance tels que la prise en charge des AVC)
- Développement d'une équipe intercommunale de sports électroniques et organisation d'une compétition d'échelle européenne sur le territoire

### 3) Etapes de mise en œuvre :

Les étapes relatives à l'installation des infrastructures sont finies

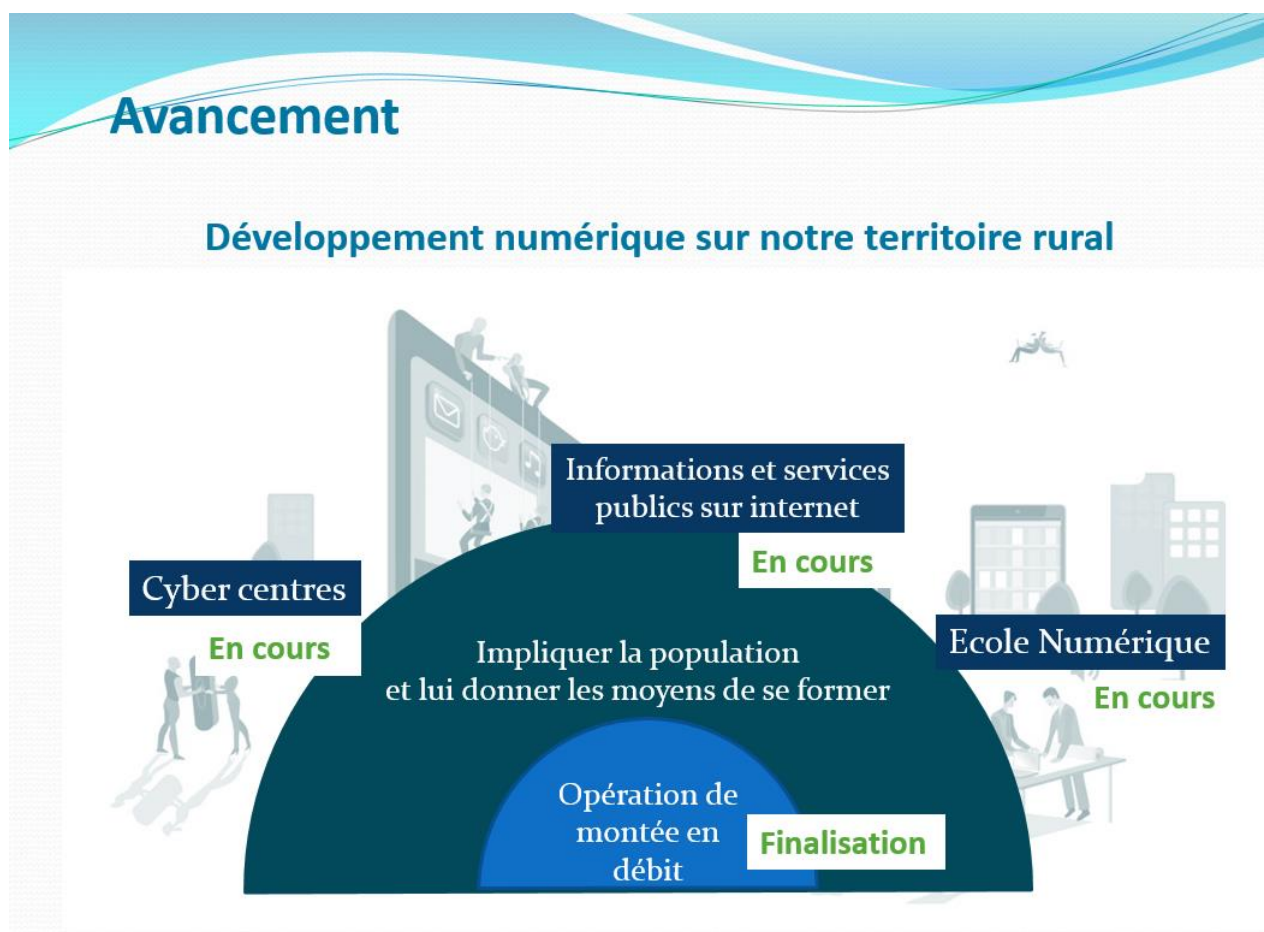
Les étapes relatives au déploiement des outils d'e-éducation sont finies

Les étapes de mise en place des espaces numérique sont en cours (aménagement des lieux, déploiement du matériel, formations des animateurs, conception des formations...)

Les étapes de mise en place du réseau social communal sont en cours (4 sites fonctionnels et en ligne, 8 en cours de réalisation. Mise en ligne des 8 prévues pour septembre 2016. Prise en charge de 10 nouvelles communes en septembre 2016)

Projet de partenariat pour le développement économique en cours.

Projet de partenariat pour l'organisation d'une compétition de sports électroniques d'échelle européenne en cours



#### 4) Moyens mis en œuvre : (techniques, financiers, humains)

Les moyens humains : Le service TIC de l'intercommunalité représente 7 personnes

- Le directeur général adjoint en charge du développement territorial
- Un chef de projet TIC / Coordinateur (intervenant pour les activités spécialisées dans les espaces numériques)
- Un technicien TIC (intervenant pour les activités spécialisées dans les espaces numériques)
- 4 animateurs des espaces numériques (soit 3,6 ETP, chacun ayant à charge une composante du projet)
  - o Un agent sur la réalisation des spots vidéo internes/externes
  - o Un agent en lien avec les communes pour le déploiement du réseau social communal
  - o Un agent en charge de la communication digitale (community manager)
  - o Un agent en charge du diagnostic du jeu vidéo sur le territoire et de l'animation de la communauté de joueurs (création de l'équipe intercommunale)

Les moyens financiers (étant pressé par le temps, je mets ici les montants approximatifs des différentes opérations) :

Pour l'opération de montée en débit : 3 849 906 € HT cofinancé à hauteur de 30% par les fonds européens (FEDER)

Pour le projet de e-éducation : 500 000€ HT cofinancé à hauteur de 30% par les fonds européens (FEDER)

Pour le projet de modernisation des espaces numériques (hors formation) :

- o Déploiement matériel (en cours) : 50 000 € HT
- o Réhabilitation des lieux (en projet coût approximatif à budgéter) : 50 000 € HT

Pour le projet du réseau social communal : adhésion et cotisation à l'association RVVN

#### 5) Acteurs : (acteurs du territoire mobilisés et partenaires au projet)

Les acteurs en lien avec le projet de développement numérique

Pour le déploiement des solutions : Les mairies, L'Europe, L'éducation nationale

Pour le déploiement du réseau social communal : Les mairies (élus et techniciens) du territoire et l'association Réseau des Villes et Villages Numériques

Pour la médiation numérique : Les services enfance jeunesse de la collectivité, la MSA, la CCI, la Marpa de Hermies (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées), la ressourcerie AIR, La Maison de l'Emploi, le Pôle Emploi, l'AFP2I, le réseau des bibliothèques...

#### 6) Entreprises partenaires et technologies utilisées :

Pour le déploiement de la fibre : Isolutio, FMProjet, Orange

Pour le déploiement des solutions : Itech informatique

7) Date de création du projet : Courant 2013

8) • Date de fin du projet : Projet de développement en évolution

Pour le déploiement et la modernisation des espaces numériques : objectif de mise en place des dernières activités spécialisés (codage, fabrique citoyenne) : septembre 2017

Pour la mise en place du réseau social communal :

- Première phase des 10 communes en septembre 2016
- Seconde phase avec 20 à 25 communes en septembre 2017
- Troisième phase avec les dernières communes désireuses : septembre 2018

Pour le projet de développement du jeu vidéo pour le territoire : fin du diagnostic territorial en janvier 2017, mise en place de l'équipe intercommunale et organisation d'une compétition d'envergure : fin d'année 2017

9) • Site web consultable :

Le nouveau site web étant en préparation, je mets ici le lien vers l'ancien :

<http://www.cc-sudartois.fr/>

Les sites du réseau en ligne (avec les partages d'information dynamique) :

<http://tourisme.cc-sudartois.fr/>

<http://www.mairie-croisilles.fr/>

<http://www.metz-en-couture.fr/>

<http://www.noreuil.fr/>